

Metz, le 19 août 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un nouveau parking de covoiturage à énergie solaire à Metz-Nord

L'Eurométropole de Metz poursuit son engagement en faveur de la transition écologique et de la mobilité durable et inaugure aujourd'hui son 3^{ème} parking de covoiturage à Metz-Nord Grange aux Dames, équipé d'ombrières photovoltaïques.

Le schéma des aires de covoiturage de l'Eurométropole de Metz a pré-identifié 10 implantations d'aires de covoiturage. La création de ces aires s'inscrit dans le cadre du plan de déplacement urbain de l'Eurométropole de Metz.

Actuellement, 2 parkings de co-voiturage sont implantés sur le territoire :

- En 2021, ouverture du parking de 50 places à Fey
- En 2024, transformation du P+R de 250 à Woippy en P+R et en parking de covoiturage de 72 places

Le parking de covoiturage de Metz-Nord Grange aux Dames se situe à proximité de l'échangeur de Metz-Nord. Il est directement accessible depuis l'échangeur et depuis la rue Grange aux Dames. Il est connecté à la Véloroute V50 « Voie bleue », anciennement Charles le Téméraire.

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | Attachée de Presse

03 57 88 32 60 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu

Ce parking de co-voiturage de 97 places est le premier à être équipé d'ombrières photovoltaïques sur le territoire. Il est réalisé par l'Eurométropole de Metz, en étroite collaboration avec UEM, lauréate d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sur 4 parkings relais : Metz-Nord Grange aux Dames, la FIM, Woippy, et Rochembeau. Les travaux d'installation des ombrières photovoltaïques sur les 3 derniers parkings débuteront prochainement. À terme, les 4 parkings représenteront une production d'électricité équivalente à la consommation annuelle de 1 000 ménages.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan Climat air énergie territorial de l'Eurométropole, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à promouvoir les mobilités alternatives.

L'installation des ombrières permettra de produire :

- 56 GWh d'électricité par an à l'horizon 2030, soit la consommation annuelle de 11 000 ménages.
- 288 GWh d'électricité par an à l'horizon 2050, soit la consommation annuelle de près de 58 000 ménages.

Modalités de construction et principes de fonctionnement du parking :

- Accès gratuit
- 97 places de stationnement dont 3 PMR et 5 arceaux, permettant aux usagers de rejoindre en vélo le centre-ville de Metz par la Véloroute
- L'entrée et la sortie sont distinctes, disposant chacune d'un gabarit pour limiter l'accès aux véhicules légers (1m90).
- Conformément aux nouvelles dispositions de la réglementation nationale et locale, 50 arbres sont plantés : 1 arbre pour 4 places et 1 arbre pour 100m² d'espace libre
- En cohérence avec le Plan Pluie, l'utilisation d'enrobés drainants permet l'infiltration de l'intégralité des eaux de pluie. C'est le premier ouvrage sur l'espace public à Metz doté de ce revêtement !

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | Attachée de Presse

03 57 88 32 60 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu



Copyright : UEM

Quelques éléments techniques sur les ombrières photovoltaïques :

- 742 panneaux, répartis sur 3 rangées d'ombrières
- Production attendue : 300 MWh par an
- Echéance de l'occupation : 31 décembre 2056 (contrat cadre de 30 ans pour les 4 sites)
- Installation réalisée par l'entreprise Solstyce, maître d'œuvre, prestataire d'UEM, et par Lingenheld.

Budget global de construction du parking de covoiturage : 448 000 € TTC

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | Attachée de Presse

03 57 88 32 60 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu

Vue avant / après du parking :



Copyright photos : Philippe Grangé_PGARchitecture

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | Attachée de Presse

03 57 88 32 60 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu

Insertion paysagère des ombrières :



Copyright photo : Groupe Solstice

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | *Attachée de Presse*

03 57 88 32 60 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu